

**AIM LUX**  
**Société d'investissement à capital variable**  
**Siège Social: 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg**  
**R.C.S. Luxembourg B203.408**  
**(le «Fonds»)**

**Luxembourg, le 31 janvier 2019**

## **AVIS AUX ACTIONNAIRES**

---

Il est porté à la connaissance des actionnaires que le conseil d'administration (le « Conseil ») a décidé, dans l'intérêt des actionnaires, de modifier le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») afin d'y inclure les informations suivantes.

**1) Modification des délais de paiement de souscriptions du compartiment AIM LUX- C-Quadrat Global Microcap**

Le Conseil a décidé de porter les délais du paiement des souscription de chaque action à 2 jours ouvrables suivant le Jour d'Evaluation, contre 3 jours ouvrables suivant le Jour d'Evaluation précédemment.

**2) Modification des délais de paiement de rachats du compartiment AIM LUX- C-Quadrat Global Microcap**

Le Conseil a décidé de porter les délais du paiement de actions rachetées à 2 jours ouvrables suivant le Jour d'Evaluation, contre 3 jours ouvrables suivant le Jour d'Evaluation précédemment.

∞∞∞∞

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que les modifications ci-dessus ne changent pas leurs droits ni obligations.

Ces changements seront reflétés dans le Prospectus daté du 12 février 2019 disponible au siège social du Fonds.

Le Conseil